



Rejoins LE CONSEIL MUNICIPAL D'ENFANTS

13^e mandat 2026 - 2028



#DessinonsDijon
Instances participatives



Génération
Dijon UNE AMBITION
ÉDUCATIVE

Dijon rassemble







SOMMAIRE

1	LE CONSEIL MUNICIPAL D'ENFANTS, QU'EST-CE QUE C'EST ? 3
2	LE CME, COMMENT ÇA MARCHE ? 4
3	FAIS ENTENDRE TA VOIX, CANDIDATE POUR LE 13 ^E MANDAT 8
4	DATES À RETENIR 9
5	LE CME EN IMAGES 5
6	LE CME RACONTÉ PAR 6
7	ANNEXES... 14

Et si tu passais À L'ACTION ?



© Jonas Jacquelin/ville de Dijon

Nathalie Koenders

Maire de Dijon

1^{ère} vice-présidente de Dijon métropole

Participer à une séance du conseil municipal, imaginer de nouvelles aires de jeux, donner ton avis, proposer des idées pour améliorer la vie dans ton quartier : voici quelques exemples des actions menées par les élus du Conseil municipal des enfants (CME) de la Ville de Dijon.

Depuis sa création en 2001, le CME a permis à plus de 750 jeunes Dijonnaises et Dijonnais de s'engager pour leur ville, de faire entendre leur voix et de participer à des projets utiles à tous.

Si tu es en CE2 ou en CM1, tu peux présenter ta candidature pour le 13^e mandat du CME, qui débutera en décembre. Ce guide t'explique comment fonctionne cette instance et comment en devenir membre.

Si tu es élu au mois de novembre, tu deviendras conseiller municipal enfant jusqu'en novembre 2028. Pendant ton mandat, tu découvriras le fonctionnement de la démocratie locale, tu apprendras à défendre tes idées, à travailler en équipe et à transformer tes propositions en actions concrètes. Tu seras accompagné par l'équipe du CME ainsi que par les élus de la Ville qui suivent ses travaux.

À Dijon, nous voulons construire une ville à hauteur d'enfants. Cela signifie une ville qui écoute les plus jeunes, qui prend en compte leurs besoins et leurs envies et qui leur permet de grandir dans un cadre agréable, sûr et épanouissant. Les déplacements vers l'école, les espaces de jeux, les activités culturelles et sportives, la nature en ville ou encore le partage de l'espace public sont autant de sujets sur lesquels ton regard est précieux.

C'est pourquoi je souhaite que les nouveaux élus du CME soient pleinement associés aux projets portés par la municipalité. Parce que les enfants vivent la ville au quotidien et ont beaucoup d'idées pour l'améliorer, leur participation est essentielle pour construire le Dijon de demain.

J'ai hâte de te rencontrer, d'écouter tes propositions et d'échanger avec toi sur les sujets qui te tiennent à cœur. Alors n'hésite pas : fais entendre ta voix et engage-toi pour ta ville !

LE CME, QU'EST-CE QUE C'EST ?

Le Conseil municipal d'enfants (CME)
est constitué d'un enfant d'école
élémentaire, élu par les élèves
de CE2-CM1 de chaque école.

Le CME te permet

- De porter la parole des élèves de ton école auprès des élus du conseil municipal.
- De découvrir comment fonctionne la ville, comment sont prises les décisions qui comptent pour la vie des dijonnais.
- D'être un citoyen acteur de ta ville en prenant part à des cérémonies et événements et en contribuant à la mise en oeuvre de projets.



Séance plénière de mi-mandat - décembre 2025 ©Ville de Dijon

**Créé par les élus
de la ville de Dijon
en 2001, le CME
est un projet
éducatif citoyen.**

Photo officielle - décembre 2024 ©Ville de Dijon



LE CME, COMMENT ÇA MARCHE ?

ÉLECTIONS

L'élection des enfants élus au CME se déroulera au mois de novembre 2026. Tu pourras, si tu souhaites en faire partie, te porter candidat au mois de septembre puis faire campagne en octobre.

DÉROULÉ DU MANDAT

Une fois élu, tu participeras :

- à un groupe projet, qui se réunira une fois par mois le mercredi de 16 h à 18 h,
- à trois séances plénières, présidées par la Maire ou son représentant : une séance d'installation, puis une séance de mi-mandat et une en fin de mandat qui sont l'occasion de présenter les projets conduits.

Tu pourras aussi prendre part, si tu es volontaire :

- à des cérémonies officielles organisées par la ville de Dijon pour se souvenir de dates ou faits historiques,
- à des visites et événements.



Être élu du CME, un engagement de deux ans au service de tous.

Élu, tu t'engages à :

- participer aux réunions de travail
- relayer les actions du CME auprès des élèves de ton école
- valoriser les actions citoyennes de ton école auprès des élus, enfants et adultes



FAIS ENTENDRE TA VOIX, CANDIDATE POUR LE 13^E MANDAT

- Tu habites Dijon ?
- Tu es en classe de CE2 ou CM1 ?
- Tu as l'autorisation de tes parents ?
- Tu as des idées pour faire bouger ton quartier, ta ville ?
- Tu souhaites représenter tes camarades et soutenir des causes qui te tiennent à cœur ?

**ALORS PRÉSENTE-TOI
AUX ÉLECTIONS
DU CME !**

ÉLECTIONS
du conseil municipal d'enfants
2026-2028

Dans les écoles dijonnaises
du 3 au 10 novembre 2026

Dijon rassemble

Dijon

Juillet 2026 - Ville de Dijon - Direction enfance éducation - © François Weckerle/Ville de Dijon

POUR TE PRÉSENTER

- Fais compléter une autorisation par tes parents et remets-la à la direction de ton école.
- Échange avec tes camarades pour élaborer ton programme.
- Rédige-le et affiche-le dans l'école (le directeur ou la directrice t'indiquera à quel endroit) avant les vacances d'automne.
- Les élections auront lieu entre le 3 et le 10 novembre (date choisie par le directeur ou la directrice de l'école).
- Si tu es élu, tes parents seront contactés à partir du 16 novembre par la responsable du CME.

DATES À RETENIR

SEPTEMBRE	Appel à candidatures Échanges entre l'équipe du CME et les enseignants et les élèves
LE 9 OCTOBRE	DATE LIMITE DE CANDIDATURE
OCTOBRE	Campagne des candidats
3 AU 10 NOVEMBRE	Élections dans les écoles
À PARTIR DU 16 NOVEMBRE	Information des candidats élus, de leurs parents et des écoles
MERCREDI 16 DÉCEMBRE	Temps de cohésion des nouveaux élus
FÉVRIER 2027	Séance plénière d'installation

Pour plus d'informations, tu peux consulter le site internet de la ville de Dijon : www.dijon.fr ou contacter le service du Conseil municipal d'enfants - Dorothée Blanchard - au 03 80 74 71 42 ou par mail à dblanchardperrochain@ville-dijon.fr



LE CME EN IMAGES



Séance plénière d'installation - Décembre 2024 ©Ville de Dijon



Atelier de sensibilisation au handicap - Octobre 2025
© Ville de Dijon



Les jeunes élus dijonnais en visite à Sens sur invitation de l'Unicef - Novembre 2025 © Ville de Dijon



Séance plénière de mi-mandat - Décembre 2025
© Ville de Dijon



Cérémonie de mémoire à l'école Paulette Lévy lors de la Journée de la mémoire des génocides et de la prévention des crimes contre l'humanité - Janvier 2026 © Ville de Dijon



Cérémonie commémorant la libération de Dijon - Septembre 26
© Ville de Dijon

LE CME RACONTÉ PAR

LES ANCIENS MEMBRES ET LEURS PARENTS



Violette et son papa Éric
Mandat 2020/2022

« J'ai beaucoup aimé la commémoration de la Libération de Dijon, le 11 septembre, car en déposant les gerbes avec Monsieur le maire, on s'est senti plus investi dans notre rôle de futur citoyen. C'était émouvant d'écouter les anciens combattants jouer de la musique, puis de voir les élèves chanter et mimer Le Chant des Partisans, et l'interpréter en langue des signes. C'est une fierté de porter l'écharpe d'élue du CME et de découvrir ainsi l'histoire de notre ville et de ses héros »

« Lorsque notre fille a souhaité se présenter aux élections du CME, nous l'avons encouragée car cela nous paraissait un exercice citoyen intéressant. Quand elle a été élue, cela a été un vrai saut dans l'inconnu, mais très vite, nous avons pu voir la qualité de l'organisation et l'intérêt des activités proposées. Bien sûr, nous avons dû adapter nos agendas pour lui permettre de s'investir pleinement mais c'est sans regrets : le CME a contribué à l'épanouissement de Violette et à son ouverture d'esprit, tout en lui offrant une grande richesse culturelle et sociale. Cela s'est révélé une expérience inoubliable pour elle »



Naïla et sa maman Marion
Mandat 2024/2026

« Être élue du CME c'était super ! J'ai aimé apprendre surtout sur l'écologie et la protection de la faune animale en ville. La journée à Paris avec les visites du Sénat et Panthéon m'a marquée c'était génial !
Mon meilleur souvenir est ma participation au Jury jeunes des Écrans de l'aventure. C'était une expérience riche en découvertes, émotions, débats et partages. Tous les moments que j'ai vécu avec mes camarades sont inoubliables. Merci à toute l'équipe :) »

« En tant que parent, j'ai trouvé que cette expérience était très riche en découvertes symboliques, historiques et culturelles pour les enfants élus. L'organisation et la communication avec l'équipe était simple ce qui était plaisant et facilitant pour accompagner ma jeune élue aux commissions et aux divers événements. Je suis admirative du travail mené avec les enfants et de leur prise en charge tout au long de ces deux années. Un grand merci pour ma fille qui a été ravie de vivre cette superbe aventure citoyenne. Continuez ainsi ! »

ANNEXES

- Programme électoral : à utiliser pour préparer ta campagne
- Autorisation parentale de candidature : à faire remplir par tes parents

Ces documents sont à remettre
à la directrice ou au directeur de ton école



Mon programme ÉLECTORAL

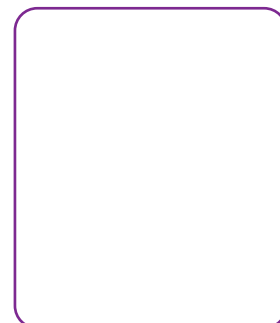
QUI SUIS-JE ?

Nom :

Prénom :

Établissement scolaire :

Classe :



Ma photo

JE SOUHAITE ÊTRE ÉLU·E ET DEVENIR VOTRE REPRÉSENTANT·E CAR...

.....

.....

.....

.....

.....

MES PROPOSITIONS ET ENGAGEMENTS POUR CE MANDAT :

.....

.....

.....

.....

.....

MESSAGE PERSONNEL AUX ÉLECTEURS

.....

.....

.....

.....

.....

SIGNATURE :



#DessinonsDijon
Instances participatives



Dijon rassemble







MAIRIE DE DIJON

PALAIS DES ÉTATS DE BOURGOGNE

Enfance Éducation – Action éducative
Conseil Municipal d'Enfants

AUTORISATION PARENTALE DE CANDIDATURE
Élections au Conseil Municipal d'Enfants en novembre 2026

Les responsables légaux s'engagent à ce que l'enfant, s'il est élu, assiste aux différentes réunions organisées au cours du mandat 2026/2028

ENFANT CONCERNE	
NOM :	Prénom :
Date de naissance :	Sexe : F M
Adresse :	
École :	Classe :

Responsable légal 1	Responsable légal 2
NOM	NOM
Prénom	Prénom
Adresse	Adresse
Tél portable	Tél portable
Mail	Mail

Fait à Dijon, le

Signature des responsables légaux



VILLE DE DIJON
Direction Enfance éducation
Service Action éducative
Conseil municipal d'enfants
CS 73 310
21033 Dijon cedex
Tél. : 03 80 74 71 42